

Compétence transversale des BPJEPS : BC2

Code RNCP/RS et descriptif métier	Certificateur : Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40045 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40425
Formation	Diplômante BC2 du BPJEPS (à compléter avec les BC1, BC3 voir BC4 d'une mention pour une certification complète)
Prérogatives	Enseignement de la voile (RNCP 40425) ou du kayak (RNCP 40045) selon la mention choisie
Métier	Éducateur-trice sportif-ve en association, entreprise ou collectivité
Prérequis	Aptitudes physiques et sportives. Répondre aux exigences d'entrée en formation (EPEF) de la mention choisie.
Objectifs de formation	Valoriser les activités et les projets d'une structure
Sélection	Validation des EPEF
Positionnement	Le positionnement consiste à situer les acquis du stagiaire au regard des exigences finales du diplôme. Il permet de construire un plan de formation individualisé. Seuls les candidats sélectionnés accéderont au positionnement
Modalités de la formation	Mixte
Contenu du bloc	Bloc de compétences 2 (BC2) : valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation
Méthode(s)	Apports théoriques en formations et travail en petits groupes dans divers domaines dispensés par des spécialistes dont des personnes en charges de responsabilités dans nos ministères de tutelle. Entraîneurs, directeurs de centre, Conseillers techniques, représentants de l'Etat...
Déroulé de la formation : Périodes en OF Modalités d'alternance Organisation progressive de la certification.	Alternance de cours théoriques et d'application en structure d'alternance en lien privilégié avec le tuteur. Retour d'expériences sous forme d'analyse de pratique Production d'écrits et de présentation orale Examen blanc
Durée	De 70 à 100 heures
Certifications	La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences commun 2 (BC 2) est réalisée au moyen de la production d'un ou plusieurs supports personnels et d'un entretien. Au plus tard quinze jours ouvrés avant la date de l'épreuve, le candidat transmet à son organisme de formation un ou plusieurs supports de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Le ou les supports comprennent notamment les outils de communication utilisés et constitue(nt) le support de l'entretien qui permet de vérifier l'acquisition des compétences constitutives du bloc de compétences commun 2 (BC2). L'entretien se déroule en deux temps : – une présentation orale illustrée par le candidat d'une durée de dix minutes au maximum, – un échange avec les évaluateurs d'une durée de quinze minutes au maximum.
Équivalences	Titulaire d'un BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS
Rattrapages	Une épreuve de rattrapage possible par session de formation
Lieu	Douarnenez
Intervenants (es)	Félix PRUVOT, Yann LARDIC
Ressources pédagogiques	Ordinateur avec accès WIFI, vidéo projecteur
Outils donnés au stagiaire	Plateforme de cours en ligne et livret pédagogique de la formation
Hébergement et restauration	À la charge du stagiaire. Suite à la sélection vous disposez d'un listing des hébergements disponibles
Contact	www.nebformations.fr/contact
Personne situation handicap	direction@nebformations.fr
Financement	OPCO, QUALIF EMPLOI, CPF, FIFPL
Poursuite d'études	BPJEPS sur une autre mention ou DEJEPS de la mention choisie